

# LA RAMASSER

# C'EST LA METTRE EN DANGER !



Crédit photo : © Jean-Philippe Desvauz  
Conception graphique : www.sebripoll.com

## PAS TOUCHE ! ANIMAL SAUVAGE PROTÉGÉ !

La Cistude d'Europe est une tortue aquatique protégée aux niveaux français et européen, quasi-menacée au niveau mondial et faisant l'objet d'un plan de sauvegarde au niveau national. Elle est vulnérable et ne doit pas être dérangée dans ses déplacements : elle recherche peut-être un site de ponte ou d'hibernation.

**Le ramassage de tortues dans le milieu naturel est interdit.** Le prélèvement, la capture et le déplacement dans la nature ainsi que la détention d'un animal issu du milieu naturel sont des délits passibles de 150 000 € d'amende et de 3 ans d'emprisonnement.



J'AI TROUVÉ  
UNE TORTUE  
BLESSÉE,  
QUE FAIRE ?

Retrouvez plus de détails sur la Cistude d'Europe  
sur [lashf.org/pna-cistude-deurope](http://lashf.org/pna-cistude-deurope)



Plan National d'Actions  
Cistude d'Europe



  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*